

L'offre de formation Syndicale

2020

S'INFORMER | SE FORMER | NÉGOCIER | COMPRENDRE | COMMUNIQUER | CONSEILLER | ÉCHANGER



Fernand Léger-Les Constructeurs-



Union Départementale de la Vienne
21 Bis Rue Arsène Orillard
86000 Poitiers
www.cgt-ud86.org
Courriel: ud86.cgt@orange.fr
formation@cgt-ud86.org
Téléphone : 0549603470

SOMMAIRE

EDITORIAL	03
La formation syndicale, comment et pourquoi	04
Équiper pour agir : la démarche pédagogique de la CGT	05
Le droit à la formation syndicale	06
Comment on s'inscrit ?	07
Quels courriers ?	08
Les règles de vie	09
Structuration de la formation syndicale	10
Notre offre de Formation syndicale	11
Outils pour être acteur toute sa vie	12
Outils pour le mandat	16
Outils à la responsabilité	19
Autres formations	21
Journées d'études	25
Plan de formation	27
Tuto pour syndicats pour inscription formation	30
Annexes	33
Parkings	
Note spécial CSE	
Coordonnées des UL	
Presse	
Remerciements	

Editorial

UN DÉFI POUR L'ACTION SYNDICALE

Une année de transition...

Pour commencer, nous remercions Jean Nicolas Waechter, qui a beaucoup œuvré afin que la formation syndicale continue à demeurer un outil de lutte et d'émancipation.

Une année de transition dans les responsabilités mais également dans les formations. 2020 sera l'année de mise en place des nouveaux modules de formation générale confédérale et le passeport de formation.

Notre projet devra prendre en compte de nouveaux besoins.

Toute l'équipe de formateurs(trices) aura à cœur de faciliter ce changement important de contenus et de méthodes.

Faire en sorte que les syndiqué(e)s, les militant(e)s, les élu(e)s disposent des formations pour qu'ils se sentent en capacité de réagir face aux attaques incessantes que le monde du travail et les salariés subissent au quotidien

Ce guide de la formation syndicale CGT de la Vienne vise à aider les syndicats à bâtir leurs plans de formation afin que le maximum de syndiqués devienne acteurs et décideurs de l'activité syndicale.

Il est désormais entré dans la vie de notre organisation syndicale.

C'est le fruit d'un travail collectif inscrit dans le temps et qui doit perdurer ! Chaque année plusieurs stages sont programmés, sachant que, rien n'est figé, des réponses seront apportées aux besoins qui émergeront inévitablement dans l'année.

Pour ce faire cela implique :

Une réflexion collective dans les syndicats pour répondre à des besoins bien identifiés visant à outiller le syndiqué pour :

- être acteur toute sa vie,
- pour le mandat,
- pour la responsabilité.

Nous comptons donc sur vous tous :

Pour que la formation syndicale Cgt demeure un outil accessible et indépendant ainsi qu'un outil au service de l'action revendicative.

Gageons que cette offre de formation syndicale de la Vienne contribuera à enrichir en savoir et en savoir-faire pour gagner sur les revendications en renforçant la CGT, dans l'esprit du Préambule de ses statuts !

Un enjeu au service de l'action syndicale et revendicative !

Sophia Roque Fortunato Vaz et Thierry Lacroix



*Responsables
De la formation syndicale*



LA FORMATION SYNDICALE



COMMENT ET POURQUOI ?

La recherche d'une plus grande efficacité pour le syndicalisme est au cœur des préoccupations de la CGT.

Transformer la société pour bâtir une économie durable au service de l'homme exige d'arrêter de dévaloriser le travail humain pour, au contraire, lui donner un nouveau statut permettant de développer toutes les potentialités des individus.

Pour gagner, le nombre de syndiqués est déterminant. Acteurs et décideurs, certains assumeront des responsabilités aux différents niveaux de l'organisation. Élus sur la base d'une véritable démocratie dans la vie du syndicat, ils seront porteurs de la mise en œuvre des objectifs fixés en commun. Ceux-ci ne pourront être atteints que par l'acquisition de savoirs et savoir-faire, indispensables à l'exercice de leurs missions.

La CGT entend développer une formation syndical accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, tout au long de sa vie syndicale et au fur et à mesure des prises de responsabilités et des mandats conformément à la charte de l'élu et mandaté CGT. La nouvelle offre de stage répond à ce besoin

Le stagiaire est au centre de la démarche pédagogique de la CGT.

L'acquisition des savoirs et savoir-faire doit conjuguer :

- **LA PRATIQUE SYNDICALE**
« C'est en forgeant qu'on devient forgeron. »
- **LA LECTURE DE LA PRESSE SYNDICALE**
« Lire, délivre. »
- **ET LA FORMATION SYNDICALE !**
« Quiconque néglige sa formation se voue inéluctablement à la stagnation ou au recul »
Benoît Frachon

ÉQUIPER POUR AGIR : LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA CGT



J'entends et j'oublie ;
je vois et je me
souviens ; je fais et je
me comprends...

La CGT fait de la formation dans le but d'équiper pour agir. Équiper, c'est acquérir des savoirs (les bases) et des savoir-faire (la pratique).

Agir, c'est élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre. L'acteur, c'est le syndiqué CGT, quelles que soient ses responsabilités.

Les formations proposées relèvent de 3 catégories :

→ Outiller pour être **acteur** toute sa vie

C'est la formation syndicale générale pour tous les syndiqués qui fait l'objet du cahier central (dont la formation d'accueil des nouveaux syndiqués qui s'appelle « S'impliquer dans la CGT », les stages de formation syndicale générale niveaux 1 etc....).

→ Outiller pour la **responsabilité**

Ce sont des formations pour des camarades dont les responsabilités sont concernées (animateur vie syndicale, responsable formation syndicale, secrétaires de syndicat, formateurs...)

→ Outiller pour le **mandat**

Ce sont des formations pour des camarades qui ont un mandat électif ou qui sont mandatés (délégué du personnel, membre du CSE, conseiller du salarié).

L'acquisition de ces savoirs et savoir-faire repose sur les 3 piliers de la connaissance syndicale : la formation syndicale, l'activité et la pratique syndicale, la communication et l'information.

C'est le projet pédagogique de la CGT défini par sa finalité, son contenu et ses formes.

Pourquoi la CGT fait-elle de la formation ? C'est ce qui, en trois mots définit le projet pédagogique de la CGT : **équiper pour agir**.

Équiper en savoirs (ce que nous appelons plus communément nos fondamentaux ou encore les socles), **équiper** en savoir-faire (pour des actes et des actions concrètes). Ces deux outils - les savoirs et les savoir-faire fonctionnent dans un rapport de complémentarité.

Agir pour élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre, agir pour donner sens et vie à nos valeurs.

Pour mettre en œuvre son projet pédagogique « Équiper pour agir », la CGT a fait le choix d'une **démarche pédagogique** avec des conditions d'apprentissage permettant l'implication maximale du stagiaire (un adulte, syndiqué CGT avec son expérience, motivé) dans la construction de ses connaissances. Elle s'appuie principalement sur la fonction pédagogique qui privilégie la relation entre le stagiaire et le contenu de la formation.

Cette démarche implique que les stagiaires ressentent un besoin d'apprendre, soient à l'aise et mesurent leur progression par des objectifs qu'ils évalueront eux-mêmes tout au long de l'action de formation.

Le droit à la formation syndicale

La législation



C'est tout un arsenal juridique qui est attaché au **Congé de Formation Économique Sociale et Syndicale (CFESS)** englobant la formation syndicale, la formation des élu.e.s CE et CSE, des mandatés CHS-CT et des conseillers prud'hommes

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET DE FORMATION SYNDICALE	Secteur privé	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
Salarié.e.s du secteur privé ou agents de la fonction publique	Loi n° 85-1409 du 30 déc. 1985	Loi n°84-16 du 11 janv. 1984	Loi n°84-53 du 26 janv. 1984	Loi n°86-33 du 9 janv.1986
	Article L.2145-7	Décret 84-474 du 15 juin 1984	Décret 85-552 du 22 mai 1985	Article 41 Décret 88-676 du 6 mai 1988
← 12 jours →				
Animateurs de stage ou formateur.rice.s	Article L.2145-7 18 jours	PAS DE DROITS		
Salarié.e.s appelés à exercer ou exerçant des responsabilités syndicales	Article L.2145-1 18 jours	PAS DE DROITS		
DURÉE MINIMUM	1/2 journée Article L.2145-7	PAS DE MINIMUM		



**Que cela soit 12 OU 18 jours !
C'est un droit !
N'Hésitez pas !**

L'article L2145-6 du Code du Travail : Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

La formation syndicale

Comment on s'inscrit ?



Petit préalable : Aller voir son syndicat !

Le syndicat examine le plan de formation proposé et l'utilité de la formation syndicale pour le syndiqué.

Le syndicat préinscrit la .le syndiqué.e à la formation syndicale auprès de l'organisateur de la formation UD UL (Par le biais du site de l'UD voir tuto pour syndicats page).et FD /Isst ou confédération (modalité d'inscription classique)

En même temps, la.le syndiqué.e fait **une demande de congé de formation** économique, sociale et syndicale auprès de son employeur

Attention

Article R2145-4 Créé par Décret n°2016-1552 du 18 novembre 2016 - art. 1 régit l'affaire ! Le salarié adresse à l'employeur, au **moins trente jours** avant le début du congé de formation économique, sociale et syndicale, une demande l'informant de sa volonté de bénéficier de ce congé.

Il précise la date et la durée de l'absence sollicitée ainsi que le nom de l'organisme responsable du stage ou de la session.

Des accords collectifs plus avantageux que les textes en vigueur existent dans certains champs professionnels, se renseigner auprès de votre syndicat et/ou fédération !

L'employeur ne peut s'opposer au départ du salarié que s'il estime que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise.

L'employeur doit recueillir tout de même l'avis conforme du comité social et économique (CSE) ou, s'il n'en existe pas, des délégués du personnel.

Il doit également respecter le quota d'absences simultanées. Celui-ci s'applique dans l'hypothèse où plusieurs salariés demandent à s'absenter simultanément pour la formation économique, sociale et syndicale. Ce quota est fonction du nombre de salariés dans l'entreprise. Les employeurs pourraient invoquer un arrêté qui existe depuis 1986 mais qui est aujourd'hui très rarement utilisé. Mais restons vigilants !

Le refus de l'employeur doit être motivé et notifié au salarié dans un délai de 8 jours pour le secteur privé et 15 jours pour les 3 fonctions Publiques à compter de la réception de sa demande.

Passé ce délai, l'employeur ne peut plus refuser le congé. **Donc** si pas de réponse cela est considéré comme accord !

La formation syndicale

Quels courriers à l'employeur ?



Pas de panique ! Les syndicats l'UD ainsi que le site de la confédération sont là pour vous aider à élaborer la demande à l'aide de courriers types

L'ensemble des textes et des modèles de courriers sont accessibles sur : sur le site de l'UD CGT 86 <http://cgt-ud86.org/> et sur le site de la formation syndicale de la confédération <http://formationsyndicale.cgt.fr>

Demandes de CFESS (congé de formation économique sociale et syndicale)

J -30 avec accusé de réception

Pour les salariés du privé et : les camarades intervenants/ animateurs

Nom et prénom du salarié
Adresse
Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement
Adresse
Code Postal et Ville
A....., le ... /... /...

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date de début de la formation] au [date de fin de la formation] en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » [ou l'institut de] qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L. 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

Nom, prénom Adresse

Fonction publique d'état

Monsieur le Chef de Service, (nom du service)
Adresse
A....., le ... /... /...

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Monsieur le Chef de Service,

Conformément à l'article 34 (7°) de la loi du 11 janvier 1984 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi et à l'article 2 de la loi du 23 novembre 1982 susvisée pour les agents non titulaires de l'Etat, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter du service du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé par l'Arrêté du 29 décembre 1999, modifié par l'arrêté du 13 janvier 2009.

Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Service, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

Nom, prénom Adresse

Fonction publique Territoriale -30 avec

Monsieur le Directeur
(nom de l'établissement)
Adresse
A....., le ... /... /...

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article 41 (7°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « le centre confédéral d'éducation ouvrière de la Confédération Générale du Travail » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé par l'Arrêté du 28 décembre 1998, modifié par l'arrêté du 22 février 2010.

Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

Nom et prénom du salarié
Adresse
Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement
Adresse
Code Postal et Ville
A....., le ... /... /...

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date de début de la formation] au [date de fin de la formation] en vue d'encadrer [ou d'intervenir] dans une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » [ou l'institut de] qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L. 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

Nom, prénom Adresse

Fonction publique Hospitalière

Monsieur le ...
(nom de la collectivité territoriale)
Adresse
A....., le ... /... /...

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Monsieur le ...

Conformément à l'article 57 (7°) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter du service du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé par l'Arrêté du 9 février 1998, modifié par l'arrêté du 17 juillet 2012 et par l'arrêté du 12 Octobre 2018.

Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le ..., l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

Nom, prénom Adresse

J -30 avec accusé de réception

Monsieur le Directeur
(nom de l'établissement)
Adresse
A....., le ... /... /...

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article 41 (7°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « le centre confédéral d'éducation ouvrière de la Confédération Générale du Travail » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé par l'Arrêté du 28 décembre 1998, modifié par l'arrêté du 22 février 2010.

Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

NOS RÈGLES DE VIE EN STAGE

Être stagiaire dans une formation syndicale CGT implique le respect d'un minimum de règles. Les stagiaires doivent bénéficier des meilleures conditions pour que la formation soit une réussite, pour eux-mêmes et l'organisation. Pour partie, cet objectif passe par le respect des règles de vie en stage nécessaires à la réussite, la cohésion et la cohérence du stage.

→ Réussite

Les syndicats ont la responsabilité d'informer syndiqués et militants de cette offre de formation 2020 au regard des priorités et des besoins liés aux mandats et responsabilités.

Les actes de candidature, sur le site de l'UD valent inscription

Le moment venu, une convocation sera transmise au stagiaire

De manière générale, un stage se tient avec un minimum de 8 participants et un maximum de 16 participants.

Si la formation est annulée l'UD prévient le syndicat qui informe le stagiaire

→ Cohérence

Pour la richesse des échanges, les origines professionnelles des participants doivent être diverses. Une formation ne peut comprendre plus de 4 stagiaires issus du même syndicat pour favoriser les échanges interprofessionnels

→ Cohésion



L'assiduité des stagiaires à toutes les journées de formation est indispensable.

Le stagiaire doit se dégager de toute obligation syndicale pendant sa formation.

Il s'engage, par l'acte de candidature, à suivre la formation dans sa totalité et selon les horaires fixés.

La formation est prioritaire y compris pendant les mouvements de grèves. En effet à la suite de ces formations, l'UD édite une attestation à remettre à votre employeur sur le présentiel

Le don d'ubiquité étant assez rare cela fera désordre !!!

Les horaires fixés pour la durée du stage, du 1^{er} au dernier jour, sont respectés par tous. Les repas sont de préférence pris en commun, participant ainsi à créer une dynamique de groupe.

Les téléphones sont ouverts aux pauses et fermés en formation.

La formation syndicale est un temps animé par des camarades qui s'investissent pour en faire un moment privilégié et convivial d'échanges entre syndiqués !

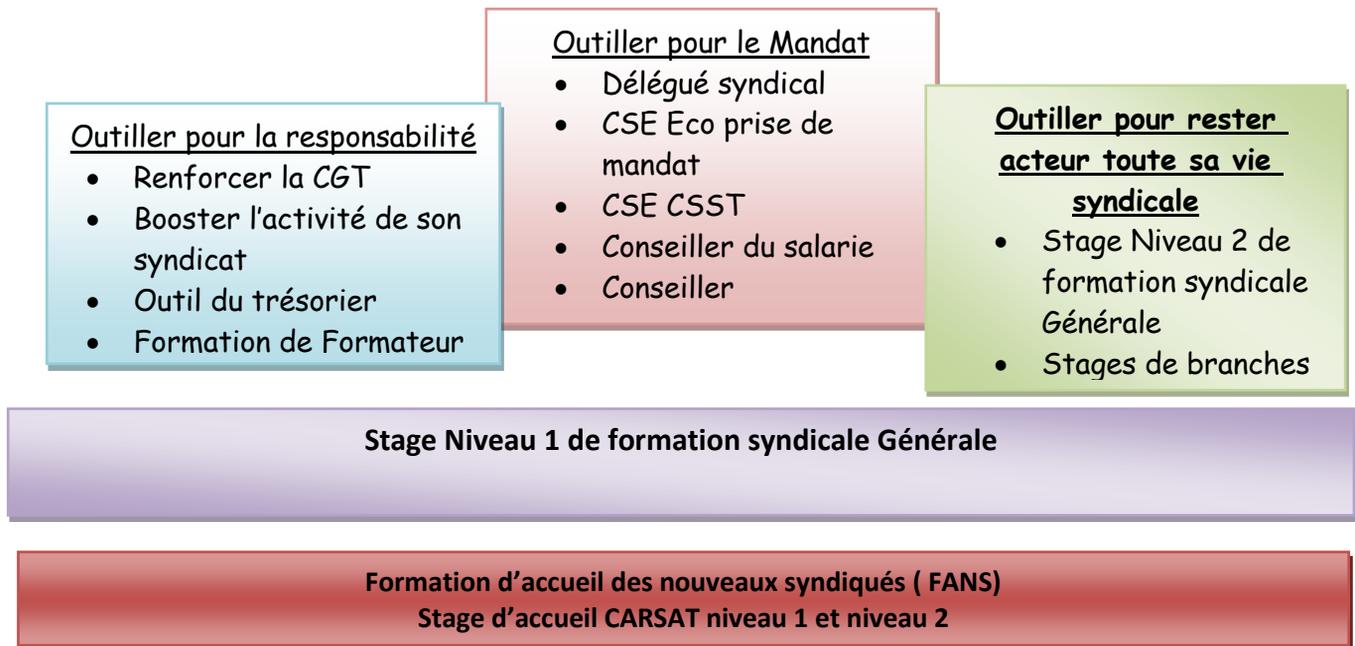
STRUCTURATION DE LA FORMATION SYNDICALE

Pour la partie : Outiller à la responsabilité et outiller au mandat rien ne change !

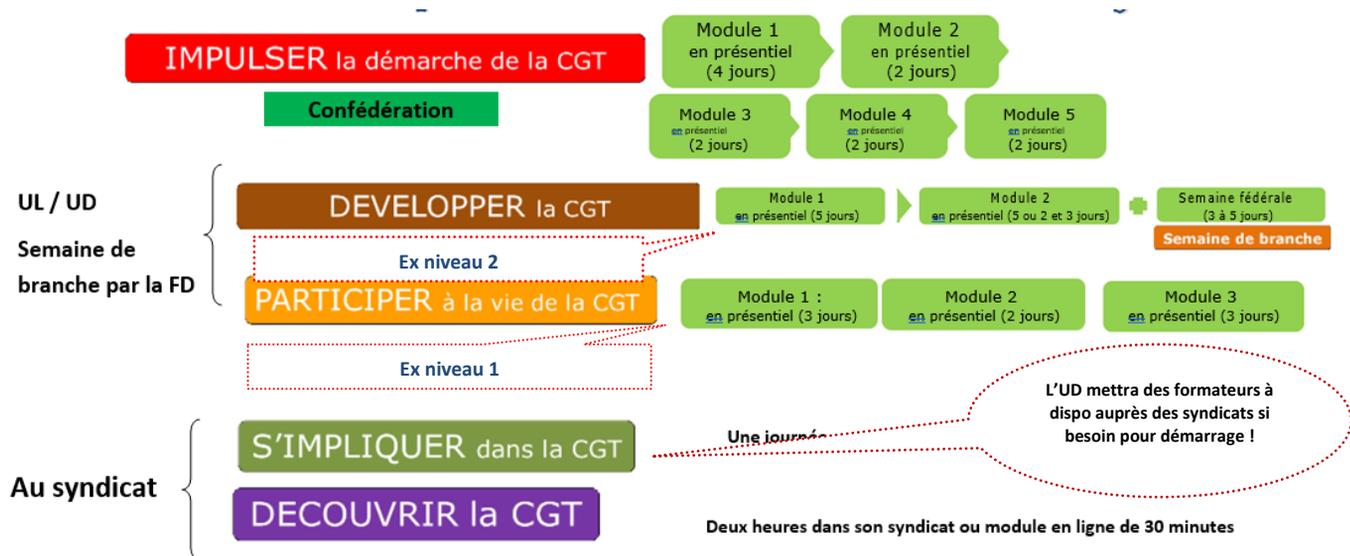
Cependant la structuration de la partie outiller pour rester acteur est en cours de refonte par le pôle confédéral

Le collectif formation de l'UD a décidé de ne déployer les nouveaux modules **qu'à compter du second semestre 2020** afin de s'approprier les contenus et dans l'attente du déploiement complet des modules

• Structure de formation actuelle



• Structure de formation à compter de juin 2020 pour la partie « Outiller pour être acteur toute sa vie »



NOTRE OFFRE DE FORMATION SYNDICALE



OUTILLER POUR RESTER ACTEUR TOUTE SA VIE

C'est une des familles de stages proposés par la CGT.

Ouverts à tous les syndiqués, ces stages ont vocation à équiper pour être acteurs de la bataille des idées, en connaissant mieux les fondamentaux de la CGT, ainsi que le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons.

Ces stages donnent accès à une culture générale syndicale indispensable au débat avec les salariés de l'entreprise et avec tous les citoyens hors de l'entreprise. La formation générale est essentielle pour tenir son mandat

ACCUEIL DES NOUVEAUX SYNDIQUÉS : FANS

Public

Salariés nouvellement syndiqués.

But

Permettre à tout nouvel adhérent d'acquérir dès son adhésion les connaissances nécessaires pour participer à la vie de son syndicat.

Objectifs

Les stagiaires auront la capacité d'identifier la conception de la CGT aujourd'hui, du fonctionnement de ses structures, de son histoire les responsabilités, les organes de représentation du personnel.

Contenu

La CGT pour quoi, pour qui, comment ?

DURÉE	1 jour
PRÉREQUIS	Aucun
TYPE DE FORMATION	ACTEUR
REMARQUE	Ce stage est à mettre en œuvre par les syndicats dans les entreprises prioritairement

A compter de juin 2020

ACCUEIL DES NOUVEAUX SYNDIQUÉS : S'IMPLIQUER DANS LA CGT

Public

Salariés nouvellement syndiqués.

But

Permettre à tout nouvel adhérent d'acquérir dès son adhésion les connaissances nécessaires pour participer à la vie de son syndicat.

Objectifs

Les stagiaires auront la capacité d'identifier la place du travail dans un système mondialisé ; les champs de l'action syndicale ; les principes de vie démocratique de la CGT et la démarche revendicative.

Contenu

L'organisation de la société.

L'action syndicale dans la société.

La CGT, ses valeurs, la place des syndiqués dans l'organisation

DURÉE	1 jour
PRÉREQUIS	Aucun
TYPE DE FORMATION	ACTEUR
REMARQUE	Ce stage est à mettre en œuvre par les syndicats dans les entreprises prioritairement

FORMATION SYNDICALE GÉNÉRALE NIVEAU 1

Public

Tous les syndiqués.

But

Apporter à chaque syndiqué, ancien ou nouveau, les connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son organisation.

Objectifs

Décider et participer activement à la vie de son organisation, en commençant par son syndicat.

Contenu

La diversité du salariat d'aujourd'hui, l'élaboration des revendications, le fonctionnement de la société, le syndicalisme et les orientations de la CGT.

DURÉE	5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi la formation « Accueil : s'impliquer dans la CGT » ou FANS
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

FORMATION SYNDICALE GÉNÉRALE DE NIVEAU 2

Public

Militants.

But

Poursuivre la construction et l'élargissement des connaissances nécessaires aux militants et dirigeants de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité et leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de leur structure.

Objectifs

Partie 1 : Présenter une démarche de développement du rapport de force pour la transformation du travail.

Partie 2 : Expliquer le caractère indissociable de l'emploi industriel et des services publics dans un système mondialisé.

Contenu

Partie 1 : La CGT, transformations du travail, Le système capitaliste, sa crise, nos solutions.

Partie 2 : Mondialisation, clés d'analyse. Institutions internationales, firmes multinationales et intervention syndicale. Institutions européennes et intervention syndicale. Emploi industriel, services, services publics, construire le rapport de force

DURÉE	2 modules de 5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La Formation syndicale générale de niveau 1 »
TYPE DE	ACTEUR
AVERTISSEMENT	A compter du 01/01/2020, ce stage sera remplacé par « Développer la CGT ».

FORMATION SYNDICALE GÉNÉRALE « PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT »

Public

Tous les syndiqués.

But

Apporter à chaque syndiqué les connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son organisation.

Objectifs

A l'issue du module 1, les stagiaires seront capables :

- D'identifier les effets de la mondialisation ;
- D'expliquer les normes du système capitaliste ;
- D'identifier les acteurs intervenant dans la mondialisation.

A l'issue du module 2, les stagiaires seront capables :

- D'expliquer l'importance de se syndiquer et de s'impliquer dans l'action syndicale ;
- D'analyser les valeurs portées par la CGT, son mode d'organisation et la place de chacun.

A l'issue du module 3, les stagiaires seront capables :

- D'identifier la démarche syndicale, les différentes institutions représentatives du personnel ainsi que les règles de la négociation collective et de communiquer pour porter les revendications.

Contenu

Module 1 : Comprendre la société capitaliste mondialisée pour mieux la combattre

Module 2 : Organiser les salariés du local à l'international

Module 3 : La démarche revendicative de la CGT pour de nouvelles conquêtes sociales

DURÉE	8 jours répartis : 3 jours + 2 jours + 3 jours
PRÉREQUIS	Aucun à compter de Juin 2020
TYPE DE FORMATION	ACTEUR
AVERTISSEMENT	Disponible Juin 2020 ancien niveau 2

FORMATION SYNDICALE GÉNÉRALE CARSAT 1

Public

Tous les syndiqués.

But

Apporter à chaque syndiqué, ancien ou nouveau, les connaissances lui permettant de d'appréhender les accidents du travail, les maladies professionnelles, la prévention des risques.

Objectifs

Comprendre le lien avec les instances représentatives du personnel

Comprendre la protection sociale

Contenu

Ce stage est animé conjointement par la CGT et des intervenants de la Carsat et de la médecine du travail

DURÉE	3 jours
PRÉREQUIS	Aucun
TYPE DE FORMATION	ACTEUR
REMARQUES	2 niveaux Le premier est effectué par les UL et le second niveau par l'UD

BOOSTER L'ACTIVITE DE SON SYNDICAT (qualité de vie syndicale)

Public

Secrétaire des syndicats, animateur de vie syndicale, membres du bureau ou de la Commission exécutive

But

Donner les clefs pour faire fonctionner son syndicat de manière dynamique et démocratique

Objectifs

Analyser pour redynamiser la qualité de vie syndicale au sein de son syndicat

Contenu

Etude des difficultés du syndicat des stagiaires pour trouver ensemble des pistes d'actions, apprendre à tenir une réunion de syndicat, organiser et faire vivre son activité syndicale, préparer un congrès, susciter des adhésions, la continuité syndicale

DURÉE	3 jours
PRÉREQUIS	Être membre du CE ou de son bureau
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

FUTUR RETRAITE

Public

Salariés, futur retraités

But

Assurer la continuité syndicale

Objectifs

Faire découvrir aux salariés le syndicalisme retraité et ses structures

Contenu

Les structures du syndicalisme retraité ; la protection sociale et ses enjeux

DURÉE	3 jours
PRÉREQUIS	Être membre du CE ou de son bureau
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

RENFORCER LA CGT LES PRINCIPES ET LES ACTES

Public

Tous les syndicats souhaitent se renforcer, avoir plus d'adhérents, ce stage est donc fait pour vous ! Nous visons essentiellement des camarades volontaires, sollicités par l'organisation pour assurer cette activité et disposant d'une expérience militante.

But

Dans le cadre d'un projet de renforcement lancé par votre syndicat dans l'idée de se développer

Objectifs

Les stagiaires seront, en fin de formation, en capacité de soutenir avec les salariés un débat contradictoire sur la question de "l'adhésion à la CGT" en développant l'argumentation appropriée ; et enclencher le processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

DURÉE	3 jours+1 jour à distance
PRÉREQUIS	Avoir suivi la formation « Accueil : s'impliquer dans la CGT » ou FANS
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

Contenu

Les raisons de se syndiquer à la CGT : repères d'analyse. Pourquoi se syndiquer ? Pourquoi se syndiquer à la CGT ? · Quels sont les freins et les objectifs à la syndicalisation ?

"Des pistes pour dépasser ses difficultés ».

Les ICTAM DANS LA CGT

Public

Il n'est pas toujours facile d'aller au-devant des Ingénieurs, Cadres, Techniciens ou Agents de Maîtrise dans notre activité syndicale. Pour les syndicats qui souhaitent développer une activité en direction de ce public, bien souvent laissé de côté, que l'on soit ICTAM ou non.

But

Il s'agit de permettre à tous les adhérent(e)s de la CGT d'acquérir des éléments immédiatement mobilisables afin que les Ictam s'organisent ou pour organiser une activité spécifique parmi les ingénieur(e)s, les cadres, les technicien(ne)s et les agents de maîtrise dans leur entreprise, leur territoire ou leur branche

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

Contenu

Débats et exercices pratiques pour s'emparer du sujet.

Qui sont les Ictam aujourd'hui ? A quels problèmes sont-ils confrontés ? Quelles sont leurs aspirations et revendications ? Le besoin d'un syndicalisme approprié, spécifique. L'organisation spécifique dans la CGT, le fonctionnement de l'UGICT.

Les différents éléments de la vie syndicale UGICT au service de la démarche CGT :

Participation d'un camarade de la Confédération en charge de ce sujet.

REDIGER UN TRACT

Public

Pour les syndicats et les syndiqués amenés à faire de la communication.

But

Donner aux syndiqués les éléments pour favoriser la communication écrite pour la participation

Objectifs

- Appréhender l'importance et les enjeux de la communication et identifier les actions à mettre en place pour la participation des salariés à la réflexion

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Niveau 1 et connaissances de base au traitement de texte
TYPE DE FORMATION	ACTEUR

Contenu

- Rédiger un tract ;
- Rédiger un communiqué de presse.
- Savoir-faire parler des actions du syndicat dans les médias - Savoir déjouer les pièges des médias

OUTILLER POUR LE MANDAT

Tout syndiqué peut être appelé à représenter et / ou à être présenté au nom du syndicat à une élection professionnelle. Toute prise de responsabilités se fait sur la base du volontariat et s'exerce dans le cadre et sous la responsabilité du collectif.

Les formations de cette famille de stages sont ouvertes aux syndiqués qui occupent des mandats, qu'ils soient élus ou présentés par l'organisation syndicale dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise.

Les mandats syndicaux sont d'une grande variété : Délégué Syndical, CSE, CSSCT, Conseiller du Salarié, Conseiller Prud'hommes, administrateur des organismes de Sécurité Sociale...

"La structure de la CGT qui mandate un syndiqué doit veiller à ce que le syndiqué se forme" (Extrait de la Charte de l'Elu et Mandaté CGT).

Important : il n'y a que pour le financement des formations CSE et CSSCT qu'il faut être élu AVANT de suivre la formation, rien ne vous empêche d'inscrire des stagiaires en formation en vue des élections

MEMBRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE, PRISE DE MANDAT

Public

Les élus membres de la délégation du personnel, titulaires ou suppléants, siégeant au comité social et économique, les délégués syndicaux, les représentants de la section syndicale.

But

Permettre aux militants d'acquérir les outils indispensables immédiatement mobilisables pour investir le comité social et économique, en lien avec la démarche syndicale CGT.

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront, dès leur prise de mandat, outillés pour exercer un mandat au CSE en lien avec notre démarche syndicale

Contenu

Missions et composition du CSE.
La conception CGT du mandat CSE.
Les attributions du CSE.
Les moyens des élus du CSE.
Les réunions du CSE.

DURÉE	5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».
AVERTISSEMENT	Le comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel d'entreprise. CE sur le versant éco.
TYPE DE FORMATION	MANDAT

MEMBRE DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

Public

Mandatés à la Commission santé, sécurité et conditions de travail.

But

Donner aux nouveaux mandatés à la CSSCT les bases pour accomplir leur mission dans l'intérêt des salariés, en accord avec les orientations de la CGT.

Objectifs

Être capable de définir les actions à entreprendre dans le cadre de ce mandat en suivant une démarche CGT.

Contenu

L'approche légale des termes travail, santé, hygiène, sécurité, conditions de travail.
 Les missions attribuées à la commission par le Code du travail.
 Le fonctionnement de la commission.
 Les droits et moyens des mandatés.
 La démarche syndicale à mettre en œuvre.
 Les outils et ressources à mobiliser pour développer la prévention dans l'entreprise.

DURÉE	«3 ou 5 jours »
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».
TYPE DE FORMATION	MANDAT
REMARQUE	La durée est en fonction de la taille de l'entreprise

CONSEILLER DU SALARIÉ PRISE DE MANDAT

Public

Conseillers du salarié ou futurs conseillers du salarié.

Objectifs

Être capable :

D'exercer leur mandat en cohérence avec notre stratégie de défense durable concrète des emplois, de syndicalisation et de déploiement de nos forces organisées ;
 D'accueillir et assister un salarié convoqué à un entretien préalable à un licenciement ;
 De maîtriser les savoirs juridiques nécessaires à l'exercice du mandat et à l'assistance du salarié.

DURÉE	3 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	MANDAT

Contenu

Le mandat du conseiller du salarié et la conception CGT de ce mandat. Les savoirs et savoir-faire syndicaux, relationnels et juridiques indispensables pour le conseiller du salarié. Le droit du licenciement, motif personnel et motif économique.

CONSEILLER PRUD'HOMMES

Public

Conseillers prud'hommes.

But

Permettre aux militants conseillers prud'hommes d'acquérir les savoirs et les savoir-faire immédiatement mobilisables pour investir les conseils de prud'hommes et travailler à la construction de la jurisprudence.

DURÉE	Deux stages de 5 jours par an, au minimum.
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	MANDAT

Objectifs

Outiller les conseillers prud'hommes tout au long du mandat.

Contenu

La formation des conseillers prud'hommes s'inscrit dans un cursus obligatoire qui se déroule sous forme de stages.

DELEGUE SYNDICAL

Public

Elus délégué syndical

But

Equiper les délégués syndicaux pour qu'ils soient en capacité de mettre en œuvre la démarche CGT dans le cadre de leurs missions.

DURÉE	Deux stages de 5 jours par an, au minimum.
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	MANDAT

Objectifs

Outiller les délégués syndicaux

Contenu

Rôle, mission et conception CGT du mandat de Délégué Syndical.

Mettre en œuvre la démarche CGT pour construire le rapport de force avec les salariés.

Le rapport de force dans la négociation pour obtenir de nouveaux droits

OUTILLER POUR LA RESPONSABILITE

Tout syndiqué peut être appelé à exercer une responsabilité particulière dans l'organisation, outiller à la prise de la responsabilité est l'affaire du collectif.

Les responsabilités syndicales sont nombreuses et variées. Elles peuvent être propres à chacune des structures syndicales.

Elles sont bien définies par exemple : secrétaires généraux, formateurs, animateur de vie syndicale etc.

La charte de l'élu et mandaté CGT rappelle que « le syndicat doit permettre aux mandatés d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Il doit veiller à ce que le mandaté participe à la vie du syndicat, de l'organisation dans laquelle il a des responsabilités »

NAO : Négociations Annuelles Obligatoires

Public

Délégués syndicaux, élus du personnel

But

Acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les Négociations Annuelles Obligatoires, selon la démarche syndicale CGT

DURÉE	1 Journée
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITE

Objectifs

Faciliter des convergences de préoccupations et d'actions afin de construire un projet d'actions qui permette d'aboutir à la signature d'un accord dans l'entreprise selon la démarche

Contenu

L'enjeu de la démarche de négociation pour la CGT

L'approche de la négociation par les autres organisations syndicales et par le patronat

Les thématiques des négociations Annuelles Obligatoires

La construction par chaque stagiaire d'un projet d'action

L'OUTIL DU TRÉSORIER

Public

Responsables ou futurs responsables de la politique financière et de la trésorerie du syndicat. Le nombre de stagiaires est limité à 6. Chaque stagiaire doit disposer d'un poste informatique connecté.

Objectifs

D'identifier les 3 sources de Financement du syndicat ;

De citer les règles de vie financière de la CGT d'identifier les implications de la loi du 20 août 2008 ;

D'utiliser l'outil du trésorier pour établir le bilan, clôturer et publier les comptes du syndicat.

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITÉ

Contenu

Une politique financière au service de la vie syndicale

Les obligations comptables issues de la loi du 20 août 2008

La tenue des comptes avec l'outil du trésorier

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Public

Les secrétaires de syndicats et militants

But

Permettre aux militants d'acquérir les savoirs et les savoir-faire immédiatement mobilisables pour travailler à la construction et à la préparation des élections professionnelles

DURÉE	2 Jours.
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT »
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITE

Objectifs

Former les militants aux protocoles d'accord préélectoraux.

Contenu

La formation des conseillers prud'hommes s'inscrit dans un cursus obligatoire qui se déroule sous forme de stages.

INITIATION AU DROIT

Public

Les militants

But

Se repérer dans les sources et textes de lois

Objectifs

Comprendre les fondamentaux du droit du travail.

Comprendre le rôle des différents textes régissant le droit du travail.

Savoir comment orienter les salariés en difficulté.

Découvrir le travail d'aide et accompagnement réalisé par les accueils syndicaux dans les unions locales et les syndicats.

DURÉE	2 Journées
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau 1 » ou « Parti- »
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITE

FORMATION DE FORMATEUR

Public

Militants intervenant sur tout stage CGT ou appelés à intervenir dans une action de formation.

But

Développer les capacités nécessaires pour préparer et animer un thème ou un stage par une pédagogie s'appuyant sur la participation active des stagiaires.

Objectifs

Les stagiaires seront outillés pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir, pour mettre en œuvre la démarche pédagogique CGT en harmonie avec sa démarche syndicale, pour préparer, animer un thème ou une session de formation.

Contenu

L'accueil dans une formation syndicale.
Les caractéristiques de la formation syndicale CGT.
Les pratiques en formation syndicale.
La communication en formation syndicale.

DURÉE	5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » OU « Participer à la vie de la CGT ».
TYPE DE FORMATION	RESPONSABILITÉ

AUTRES FORMATIONS

D'autres formations sont proposées afin d développer l'activité syndicale

STAGE MEDIAS

Public

Tout syndiqué.

But

Appréhender le fonctionnement des médias

Objectifs

Capter l'attention des journaliste et des médias, appréhender la notion de montage , déjouer les pièges de la communication audiovisuelle, mieux présenter son discours, maîtriser les situations de stress lors de prise de paroles, s'entraîner aux prises de paroles radio

DURÉE	5 jours
PRÉREQUIS	Avoir suivi « La formation syndicale générale de niveau I » OU « Participer à la vie de la CGT ».



METTRE UNE GAUCHE A L EXTREME DROITE

Public

Tout syndiqué.

But

Définir un argumentaire contrant les idées d'extrême droite

Objectifs

D'identifier les similitudes et les différences des discours de l'extrême droite entre hier et aujourd'hui.

De connaître les propos de l'extrême droite et de pointer les sujets sur lesquels nous devons affiner notre argumentation syndicale.

De travailler sur la posture individuelle, collective et unitaire à avoir face aux salariés, syndiqués, électeurs de l'extrême droite.

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun

PORTEUR DE PAROLES

Public

Tout syndiqué.

But

Permettre l'expression sur la voie publique sur les sujets d'actualité et de lutte

Objectifs

A l'issue de ces 2 journées seront mener sur la voie publique une action sympathique sur la voie porteuse

Méthodes de la SCOP Le Contrepied (Ex SCOP le Pavé), intervenant extérieur Gaël Tanguy

L'UD vous garantit un moment qui vous surprendra, tant par son utilité que par son intensité.

Pour voir à quoi cela peut ressembler, une vidéo à voir ici :

http://www.lecontrepied.org/IMG/mp4/porteur_de_paroles-web.mp4

Si cela vous intéresse, transmettez vos coordonnées et nous vous avertirons

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun

AGEFIPH 1 et 2

Public

Tout syndiqué.

But

S'informer, se former, se sensibiliser à la question du handicap.

Objectifs

Atelier de mise en situation d'un maintien dans l'emploi. Suite à une inaptitude prononcée par la Médecine du Travail ; Stratégie syndicale Cgt ; Négociation collective et handicap ;

Mise en situation pour écrire un projet d'un accord collectif en faveur des personnes en situation de handicap ; Outils syndicaux et/ou juridiques.

DURÉE	2 jours
PRÉREQUIS	Aucun 2 niveaux

INDECOSA(information et défense des consommateurs salariés)

Public

Aux militants et aux futurs militants de l'association.

But

Permettre aux militants et futurs militants d'acquérir les connaissances indispensables pour pouvoir se défendre et faire valoir ses intérêts et/ou être en mesure de tenir une permanence.

DURÉE	1 journée
PRÉREQUIS	Syndiqué

Objectifs

Élargir nos champs d'action en matière de défense des consommateurs.

Formation organisée par l'UD 86 et l'IHS 86 avec l'intervention d'une archiviste professionnelle.

Formations organisées par INDECOSA ou selon les thèmes, des intervenants extérieurs.

INDECOSA dispense des journées de formations qui s'adressent aux militants et aux futurs militants de l'association.

STAGE GRATUIT - participation demandée pour le repas.

UNIONS ET COORDINATIONS

USD

L'Union des **Syndicats de la Santé et de l'Action Sociale publique / privée**, de notre département est née de la volonté des syndicats du département d'avoir une représentation de notre fédération dans notre territoire. L'USD du 86 est donc au service des syndicats pour fédérer, impulser et coordonner dans l'intérêt des salariés et des usagers.

L'USD **déploie des formations** sur le département.

Contact: Stéphane FURET ; 06 25 81 08 1 30

CSD

Coordination Syndicale Départementale CGT des **Services Publics de la Vienne**.

La CSD a pour mission d'insuffler l'activité syndicale pour alimenter le lien permanent avec la fédération et le département.

La CSD est le dispositif qui coordonne l'activité des syndicats sur un département, donc elle n'est pas une structure, mais bien un outil. Pour être efficace, elle doit organiser un véritable travail croisé en territoire.

Contact : Karine Guitton ; 06 04 03 57 89

JOURNÉE D'ÉTUDES

ATELIERS DE DESINTOXICATION DE LA LANGUE DE BOIS

Public

Aux militants

Objectifs

La novlangue a envahi nos vies. C'est ainsi que l'expression « partenaires sociaux » permet d'évacuer toute idée de conflit. Si vous pensez qu'appeler des salariés des travailleurs

« collaborateurs » est anodin, vous pourriez avoir besoin de cette journée pour rédiger vos expressions et aborder la communication avec les salariés de manière différente.

Pour comprendre ce qu'est une conférence gesticulée et l'intérêt de se former à la langue de bois : <https://youtu.be/JjJ2tzh3r7w>

DURÉE	1 journée
PRÉREQUIS	Syndiqué

Souffrance au travail : RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Public

Public Militants ayant des responsabilités dans leur organisation (syndicat, UL, UD, FD) et /ou d'IRP (CSE), de conseillers (prud'hommes, du salarié).

But

A la fin de la session, les stagiaires seront en capacité repérer le processus d'émergence de risques psychosociaux dans le contexte des rapports sociaux de travail, de développer une démarche syndicale de prévention des risques et d'action.

DURÉE	1 journée
PRÉREQUIS	Syndiqué

Objectifs

Décrire et comprendre les situations.

Définir le terme de « risques psychosociaux » -

Rendre visible et articuler les éléments constitutifs des risques psychosociaux à partir d'échanges d'expériences et d'apport de connaissances.

Percevoir l'incidence du travail sur les atteintes à la santé et à la vie professionnelle - Interpréter, dans le cadre de l'analyse du risque psychosocial, ce qui est susceptible d'aboutir au harcèlement moral.

Réfléchir à une démarche d'action syndicale

Connaitre le droit du travail en matière de discrimination et de « harcèlement moral » ; - Identifier les acteurs pouvant agir contre les risques psychosociaux ;

L'ARGUMENTATION FACE A L'EMPLOYEUR

Public.

Tous militants syndicaux

But

Obtenir d'un employeur qu'il réponde, qu'il fasse, qu'il cède, ça s'argumente.
Et argumenter s'apprend et s'exerce.

Une formation pour mettre le savoir-faire argumentatif au service de l'intérêt des salariés.

Contenus

Niveau 1 : « ARGUMENTER »

- Enjeu de l'argumentation
- Définition de l'argumentation
- Les principaux types d'arguments
- La fabrication d'arguments d'autorité, de cadrage, de communauté et d'analogie
- Des savoir-faire clés pour concevoir et structurer un argumentaire
- Des savoir-faire clés pour faire face aux déstabilisations
- Mise en situation d'argumentation face à l'employeur

Niveau 2 : « CONTRE-ARGUMENTER »

- Définition de la contre-argumentation
- Les principales techniques argumentatives utilisées par les employeurs
- Les principales techniques de contre-argumentation
- La mobilisation d'un atout syndical majeur : la connaissance et le langage du réel
- La fabrication d'une réfutation
- Des savoir-faire clés pour contrer les chiffres
- Mise en situation de contre-argumentation face à l'employeur

DURÉE	1 journée par niveau
PRÉREQUIS	Syndiqué



CALENDRIER DES FORMATIONS 2020

JANVIER		
8 au 10 Janvier 2020	Formation continue des formateurs Présentation des Modules	UD CGT 86
13 au 15 janvier 2020	AGEFIPH 2 ^e niveau	UD CGT 86
20 au 24 Janvier 2020	CSSCT	UL CHATELLERAULT
27 au 31 Janvier 2020	FSG 2 2eme semaine 1ere session 2019	UD CGT 86
FEVRIER		
6 & 7 février 2020	Mettre une gauche aux idées d'extrême droite	UD CGT 86
10 au 14 février 2020	CSE	UL CHATELLERAULT
17 au 21 Février 2020	FSG 1 - ancienne formule	UD CGT 86
MARS		
9 au 13 Mars 2020	FSG 2 – 2eme semaine 2ème session de décembre 2019	UD CGT 86
9 au 11 mars 2020	Stage d'accueil (CARSAT 1er niveau)	UL CHATELLERAULT
16 au 17 Mars 2020	Initiation au droit	UD CGT 86
23 Mars 2020	Désintoxication de la langue de bois	UD CGT 86
26 au 27 Mars 2020	Rédiger un tract	UD CGT 86
AVRIL		
6 au 10 avril 2020	CSSCT	UD CGT 86
MAI		
4 au 6 Mai 2020	CSE perfectionnement Stage d'accueil (CARSAT 1er niveau) CARSAT 2 ^e niveau ICTAMS les 5 & 6 mai Renforcer la CGT des principes et des actes	CREPS
7 Mai 2020	J E Argumentation	UD CGT 86
11 Mai 2020	Rupture conventionnelle	UD CGT 86
13 au 15 mai 2020	Porteurs de paroles	UD CGT 86
18 mai 2020	La continuité syndicale	UD CGT 86
25 au 29 Mai 2020	FSG 1 ancienne formule	Châtellerault
JUIN		
15 au 19 juin 2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. PRUDIS 2. FSG2 1ere semaine 3. Formation de formateurs 4. FSG 1 Nouvelle formule 5. CSE 6. Conseiller du salarié 18 & 19 juin 	Semaine au CREPS

SEPTEMBRE		
4 Septembre 2020	Ateliers pour appropriations Supports « Impliquer, participer, développer » des formateurs animateurs et intervenants	UD CGT 86
23 au 25 septembre 2020	Renforcer la CGT des principes et des actes	Châtellerault
28 au 30 septembre 2020	CARSAT 1 ^{er} niveau	UL Futuroscope
OCTOBRE		
2 Octobre 2020	NAO	UD CGT 86
5 au 6 Octobre 2020	Elections professionnelles	UD CGT 86
7 au 9 octobre 2020	Délégué syndical	UD CGT 86
12 Octobre au 16 Octobre 2020	CSSCT	UDGT 86
19 au 23 Octobre 2020	FSG1 Sud-Vienne	Sud-Vienne
NOVEMBRE		
9 & 10 Novembre 2020	Perfectionnement DS	UD CGT86
16 au 18 Novembre 2020	Booster l'activité de son syndicat	UD CGT86
19 novembre 2020	Futur retraité	UD CGT86
23 au 25 Novembre 2020	CARSAT 2 ^{ème} niveau	UD CGT86
23 au 25 Novembre 2020	Stage accueil CARSAT 1 ^{er} niveau	SUD VIENNE
23 au 25 Novembre 2020	Stage accueil CARSAT 2 ième niveau	UD CGT86
DECEMBRE		
30 Novembre au 1 Décembre 2020	Trésorier	UD CGT86
2 au 4 décembre 2020	Suite FSG1 nouvelle formule de juin 2020	UD CGT86
7 au 9 décembre 2020	Stage AGEFIPH 1	CREPS
10 décembre 2020	Renforcer la CGT suite du stage à Poitiers	UD CGT86
11 décembre 2020	Renforcer la CGT suite du stage à Châtellerault	Châtellerault
14 au 18 Décembre 2020	FSG2 1 semaine	Semaine au CREPS
	Perfectionnement CSE CSSCT	
	PRUDIS	
	FSG1	
	Médias	

AUTRES DATES et IDEES 2020

17 Avril 2020	Journée d'étude sur RPS maladies liées Au stress /Burn out AT /MP	A définir
A voir 2020	Journée sur réseaux sociaux	A définir
18 Mars 2020 13 Novembre 2020	Echanges de pratiques	A définir
17 Janvier 2020	JE réforme des retraites	A définir
2 Juin 2020	Journée d'étude sur La formation professionnelle	A définir
20 Novembre 2020	Forum AGEFIPH	A définir
27 Novembre 2020	Réunion des formateurs	A définir

DLAJ (Droits Libertés et Actions Juridiques)

CLARICE PEREIRA est l'interlocutrice privilégiée en lien avec les RFS

31 Mars 2020 10 Septembre 2020	Journées d'études des Conseillers Prudhommes	UD CGT 86
17 Septembre 2020 12 Novembre 2020 21 Mars 2020	Journées d'études des Conseiller du Salarié	UD CGT 86
07 janvier 2020 23 Juin 2020	Journées d'études du pôle DLAJ	UD CGT 86
15 au 19 juin 2020 14 au 18 Décembre 2020	Formation des Conseillers Prud'hommes	CREPS
4 et 5 juin 2020	Formation des conseillers du salarié	UD CGT 86

INSCRIPTION FORMATION SYNDICALE CGT

TUTO MODE D'EMPLOI sur site

En préambule :

Cet outil permet de préremplir l'ensemble des documents administratifs et donc de faire gagner du temps à nous tous camarades.

Pour cela, il faut que les syndiqués soient enregistrés dans le Cogitiel.

Les informations saisies dans Cogitiel seront collectées régulièrement, mais pas en direct. Si vous venez de saisir à l'instant un syndiqué dans Cogitiel, vous ne le retrouverez pas avant plusieurs jours dans l'outil.

Nous avons simplement accès qu'aux syndiqués repris dans la base de l'UD

Attention, les coordonnées doivent être bien remplies pour pouvoir inscrire une personne. Une convocation lui sera envoyée par la suite.

La laborieuse fiche d'inscription disparaît et ça avouons c'est top!

Pour se connecter au site, il te faudra avoir les codes d'accès de ton syndicat à l'espace militant. Si tu ne les as pas, contacte l'UD !

Etape 1 : se rendre sur le site de l'UD : <http://cgt-ud86.org/>

Cliquer sur le bouton : « se connecter » puis entrer l'adresse mail de connexion et le mot de passes.

Etape 2 : cliquer sur « espace formation » puis sur « les formations »

Une fois connecté sur le site, tu accèdes au planning des formations via l'onglet "Les formations".

Les formations

Les inscriptions sont verrouillées automatiquement moins d'un mois à l'avance.

Dates	Libellé du stage	Lieu	Nb st.
14 au 18 Janvier	2ème niveau - partie 2 (suite septembre 2018)	UD CGT 86	2
14 Janvier	RENFORCER LA CGT (suite 2018)	UD CGT 86	0
16 au 18 Janvier	Conseiller du salarié	UD CGT 86	0
28 au 30 Janvier	Stage d'accueil (CARSAT 1er niveau)	Châtelleraut	0
4 au 8 Février	Stage CSE N°1	UD CGT 86	0/30
11 au 15 Février	1er niveau	UD CGT 86	2
13 au 15 Février	Stage Agefiph 2 ème niveau (suite de 2018)	CREPS	0
4 au 8 Mars	2ème niveau - partie 2 (suite novembre 2018)	UD CGT 86	1
11 au 12 Mars	Initiation au droit	UD CGT 86	0
15 Mars	Désintoxication à la langue de bois	UD CGT 86	0
18 au 19 Mars	Préparer ses élections professionnelles	UD CGT 86	0
28 au 29 Mars	Rédiger un tract	UD CGT 86	0
1 au 3 Avril	Stage d'accueil (CARSAT 1er niveau)	UD CGT 86	0
8 au 12 Avril	CSSCT (Ex CHSCT)	UD CGT 86	0
29 au 30 Avril	Mettre une gauche aux idées d'extrême droite	UD CGT 86	0
9 Mai	La rupture conventionnelle collective	UD CGT 86	0
16 Mai	Forum sur le Handicap (Gratuit)	CREPS	0/100
20 au 22 Mai	Stage Agefiph 2 ème niveau	UD CGT 86	0
27 au 29 Mai	Renforcer la CGT (1/2)	UD CGT 86	0
3 au 7 Juin	1er niveau (Chatelleraut)	Châtelleraut	0

En cliquant sur chaque formation, on accède à plus de détails. C'est sur cette page qu'on peut pré-inscrire des personnes en formation. Pour cela, clique sur le lien **"Inscrire des personnes"**.

La liste des membres de ton syndicat apparaît en dessous

« Retour aux formations

31 **Stage CSE N°1**
du 04/02/2019 au 08/02/2019
Stage CSE N°1

Mon syndicat - Inscription

LC (ex-Laser Contact)
[Inscrire des personnes](#)

Les inscrits
Aucun stagiaire.

LASER CONTACT FUTUROSCOPE
[Inscrire des personnes](#)

Les inscrits
Aucun stagiaire.

« Retour aux formations

Espace Militants v0.3 - UD CGT 86 - <http://cgt-ud86.org>
Site UD 86 - Espace militants - Espace formation

Tu coches les personnes et tu valides. **Si le syndiqué n'apparaît pas, il faudra vérifier qu'il soit dans Cogitiel et le rentrer sur le site (dans l'onglet « mon syndicat » expliqué ci-dessous**

31 **Stage CSE N°1**
du 04/02/2019 au 08/02/2019
Stage CSE N°1

Mon syndicat - Inscription

LC (ex-Laser Contact)
[Inscrire des personnes](#)

- HEMON Julien
- MILLET Alexandre
- SINGARRAUD Astrid
- RAPEAU EMMANUELLE
- SAX SOPHIE
- GATARD MARIE
- DION CELINE
- COLTE ALEXANDRE
- TURPEAU MARIE
- COURTET GWENAEL
- BRUNET RODOLPHE
- GALMOT AMELIE
- MENARD OLIVIER

[Enregistrer](#)

Les inscrits
Aucun stagiaire.

Tu recevras un mail quand l'UD aura validé l'inscription, l'annotation à côté passera de « en attente » à « validé » et c'est fini !

Sur l'onglet : « Info et documents »

Tu retrouveras les documents utiles qui étaient déjà sur le site de l'UD : Modèles de courriers Catalogue formation Notes explicatives....

Sur l'onglet : « Mon syndicat »

Sur cette page, tu retrouves la liste des inscriptions que tu as faites pour les formations à venir. Dans cette partie, en cliquant sur le nom d'une personne, tu pourras retrouver l'historique (récent) des formations qu'elle a réalisées.

Plus bas, tu peux aussi gérer les membres de ton syndicat.

Tu peux ajouter des personnes et modifier leurs informations (exemple coordonnées), ce qui s'avère particulièrement utile s'ils ne sont pas encore dans la base de données du site de l'UD.

Accueil | Les formations | Info et docs | Discussions | Mon syndicat

Se déconnecter Astrid SINGARRAUD

Voir le mode d'emploi: [cliquez-ici](#)

Le site est actuellement en phase test ! Le lancement officiel se fera en fin d'année.
N'hésitez pas à nous donner vos avis/suggestions ici: [cliquez-ici](#)

Mon syndicat

Légende: ● en attente ● validé ● annulé

LC (ex-Laser Contact) Accès cogitiel (v1) »

Les formations

HEMON Julien (LC FRANCE)

- 2^{ème} niveau - 1^{ère} session (du 26/11/2018 au 30/11/2018, soit 5 jours) F. Cand. [Cours](#)
- ECO - CE (du 10/12/2018 au 14/12/2018, soit 5 jours) F. Cand. [Cours](#)
- Stage CSE N°1 (du 04/02/2019 au 08/02/2019, soit 5 jours) F. Cand. [Cours](#)

Nb de jours: 30 détails

MILLET Alexandre

- Perfectionnement CHSCT (du 17/12/2018 au 21/12/2018, soit 5 jours) F. Cand. [Cours](#)

Nb de jours: 8 détails

SINGARRAUD Astrid

- Conseiller du salarié (du 19/01/2019 au 19/01/2019, soit 3 jours) F. Cand. [Cours](#)

Les membres

Ajouter

 BRUNET RODOLPHE (rodolphe.brunet66@orange.fr) Entreprise inconnue	 COLTE ALEXANDRE (alexcolte@gmail.com) Entreprise inconnue
 COURTET OWENAEL (owenadub6@gmail.com) Entreprise inconnue	 DION CELINE (celioned661@live.fr) Entreprise inconnue
 GALMOT AMELIE (amelie.galmot@hotmail.fr) Entreprise inconnue	 GATARD MARIE (mariegatard@yahoo.fr) Entreprise inconnue
 HEMON Julien (julhemon@gmail.com) nom LC-FRANCE	 MENARD OLIVIER (olivier.menard6@orange.fr) Entreprise inconnue
 MILLET Alexandre (millet.alexandre@gmail.com) Entreprise inconnue	 RAPEAU EMMANUELLE (erapeau@orange.fr) Entreprise inconnue
 SAX SOPHIE (sophsax15@yahoo.fr) Entreprise inconnue	 SINGARRAUD Astrid (asingarraud@st.fr) Resp Entreprise inconnue
 TURPEAU MARIE (saki_smy_burny@hotmail.com) Entreprise inconnue	

Accès cogitiel (v1) »

ANNEXES



Parking pour formations à l'UD CGT86

Un certain nombre de militants ne sont pas au courant qu'il existe depuis longtemps des tarifs particuliers pour les parkings de Poitiers (hors Clos des Carmes.)

Pour les stationnements dans les parkings de Poitiers (hors Clos des Carmes) la mairie a mis en place un tarif spécifique de 7€ pour la journée.

Une journée revient donc à 7€ sur présentation de la convocation au lieu de plus de 8€ sans cette tarification.

Merci de favoriser un maximum le co-voiturage pour pas mal de raisons tant pécuniaires qu'écologiques !

En caisse automatique il peut être fait un appel à l'interphone et que vous pouvez bénéficier du tarif « congrès », les caméras lors de l'appel permettent de bien voir les documents présentés

TARIFS DU STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS PUBLICS

	Durée du stationnement		Prix au 1/4 d'heure	Montant payé
	de	à		
15 minutes	00:00:00	00:15:00	0,40 €	0,40 €
	00:15:01	00:30:00		0,80 €
	00:30:01	00:45:00		1,20 €
	00:45:01	01:00:00		1,60 €
30 minutes	01:00:01	01:15:00	0,40 €	2,00 €
	01:15:01	01:30:00		2,40 €
	01:30:01	01:45:00		2,80 €
	01:45:01	02:00:00		3,20 €
45 minutes	02:00:01	02:15:00	0,30 €	3,50 €
	02:15:01	02:30:00		3,80 €
	02:30:01	02:45:00		4,10 €
	02:45:01	03:00:00		4,40 €
1 heure	03:00:01	03:15:00	0,30 €	4,70 €
	03:15:01	03:30:00		5,00 €
	03:30:01	03:45:00		5,30 €
	03:45:01	04:00:00		5,60 €
1h30	04:00:01	04:15:00	0,30 €	5,80 €
	04:15:01	04:30:00		6,00 €
	04:30:01	04:45:00		6,20 €
	04:45:01	05:00:00		6,40 €
2 heures	05:00:01	05:15:00	0,30 €	6,60 €
	05:15:01	05:30:00		6,80 €
	05:30:01	05:45:00		7,00 €
	05:45:01	06:00:00		7,20 €
3 heures	06:00:01	06:15:00	0,30 €	7,40 €
	06:15:01	06:30:00		7,60 €
	06:30:01	06:45:00		7,80 €
	06:45:01	07:00:00		8,00 €
4 heures	07:00:01	07:15:00	0,30 €	8,20 €
	07:15:01	07:30:00		8,40 €
	07:30:01	07:45:00		8,60 €
	07:45:01	08:00:00		8,80 €

Tarif en vigueur à compter 1^{er} janvier 2019.

Note

Les Membres du CSE ont droit à deux types de formation au mandat :

- 1 -La formation « prise de mandat ECO» sur le rôle du CSE financé par CSE
- 2 -La formation « santé, sécurité et conditions de travail » : CSSCT financé par employeur

1-FORMATION « PRISE DE MANDAT » SUR LE ROLE DU CSE

La formation « prise de mandat » des élu-e-s des Comités Sociaux et Economiques est indispensable dès la prise de mandat afin qu'ils-elles soient plus efficaces pour promouvoir et défendre les droits et les intérêts des salarié-e-s dans l'entreprise.

La formation portera sur le rôle et les missions de l'élu.e, les prérogatives économiques, l'intervention des élu-e-s et l'articulation avec l'activité syndicale, la démarche syndicale.

La formation syndicale des élu.e.s au Comité Social et Economique est réglementée de manière spécifique tant pour l'autorisation d'absence, pour la rémunération que pour le financement des frais pédagogiques, des frais de séjour et des frais de transport. La loi n'a pas prévu comme c'est déjà le cas actuellement, d'octroyer un budget de fonctionnement pour le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Article L. 2315-63:

Dans les entreprises d'au moins cinquante salariés, les membres titulaires du Comité Social et Economique élus pour la première fois bénéficient, dans les conditions et limites prévues à l'article L. 2145-11, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours.

Le financement de la formation est pris en charge par le Comité Social et Economique.

Cette formation est imputée sur la durée du congé de formation économique, sociale et syndicale prévu aux articles L. 2145-5 et suivants. Pour les élu.e.s suppléant.e.s:

Il n'est pas prévu dans le code du travail, de droit à la formation pour les élu.e.s suppléant.e.s. Il y a besoin d'avoir une intervention du syndicat auprès de l'employeur.euse pour une prise en charge du congé de formation syndicale pour la formation économique au même titre que les membres titulaires.

A cet effet le syndicat peut faire inscrire ce droit à la formation et l'acter dans la négociation des protocoles pré-électorales ou dans la négociation du droit syndical.

Concrètement on fait comment ?

1 Le syndicat regarde le nombre l'élus titulaires et suppléants à former et si la formation des suppléants est prise en charge dans le protocole électoral.

2 Le CSE regarde quel montant du budget de fonctionnement il peut consacrer à la formation des élus.

3 Le syndicat prend contact avec le responsable à la formation syndicale de l'UD pour définir le tarif appliqué et voir s'il reste des places.

L'UD établit alors le devis avec les informations données par le syndicat.

4 Le futur stagiaire envoie sa demande de formation à l'employeur.

5 Le syndicat envoie les fiches d'inscription à l'UD.

COÛT DU STAGE :

Ces frais sont facturés par le pôle confédéral de la formation syndicale aux CSE (Article L. 2315-63). Ils sont à affecter au budget de fonctionnement du CSE. (0.2 % de la masse salariale ou 0.22% pour les entreprises de plus de 2000 salariés).

Afin de favoriser la formation d'un maximum d'élus au CSE et pour tenir compte de la dimension des entreprises, nous proposons que les tarifs soient discutés entre l'UD et le syndicat

Effectifs de l'entreprise	Forfait pédagogique journalier	Facture totale pour 1 stagiaire
50 à 74 salarié.e.s	108.68 €	619.65
75 à 99 salarié.e.s	118.56 €	669.05
100 à 124 salarié.e.s	128.44 €	718.45
125 à 149 salarié.e.s	167.96 €	916.05
150 à 174 salarié.e.s	197.60 €	1064.25
175 à 199 salarié.e.s	237.12 €	1261.85
200 à 224 salarié.e.s	276.64 €	1459.45
225 à 250 salarié.e.s	306.28 €	1607.65
à partir de 250 salarié.e.s	355.68 €	1854.65

Les frais de transport sont facturés à hauteur du tarif de seconde classe SNCF.
Une feuille Excel est disponible sur simple demande à l'UD pour gagner du temps dans ce calcul.

La distance est le trajet le plus direct entre le siège de l'entreprise ou de l'établissement jusqu'au lieu de dispense de la formation.

Les frais de séjour sont facturés sur les bases suivantes :

Pour un stage en externat : 15.25 € par jour représentant le coût d'un repas de midi.

Pour un stage en internat : 15.25€ pour le repas du midi, 15.25€ pour le repas du soir et 60€ d'hébergement par nuit.

Les stagiaires sont remboursés des frais de transport par l'UD qui récupèrera son dû auprès du CSE via la Confédération.

De 1 à 16 km	0.27 € du kilomètre
De 17 à 32 km	0.23 € du kilomètre
De 33 à 64 km	0.21 € du kilomètre
De 65 à 109 km	0.18 € du kilomètre
De 110 à 149 km	0.17 € du kilomètre
De 150 à 199 km	0.17 € du kilomètre
De 200 à 300 km	0.15 € du kilomètre
De 301 à 499 km	0.14 € du kilomètre
De 500 à 799 km	0.12 € du kilomètre
De 800 à 9999 km	0.11 € du kilomètre

**Modèle de demande de congé de formation économique pour les élus au COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE**

A adresser, à votre employeur, **30 jours à l'avance**.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nom, prénom

Adresse

Madame la directrice / Monsieur le directeur

Nom de la société

Adresse

Code postal et ville

A....., le.....

Objet : demande de congé de formation économique

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2315-63 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, organisé par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame la directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Modèle de devis pour la facturation des frais de formation économique des élus au COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

UD CGT 86
21 bis rue Arsène Orillard
86000 POITIERS
Tel : 05 49 60 34 70
E-mail : ud86.cgt@orange.fr

Madame / Monsieur
le secrétaire du Comité Social et
Economique
Nom de la société
Adresse
Code postal et ville

A....., le.....

Devis pour la formation économique des membres du Comité Social et Economique d'Entreprise ou Etablissement.

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2315-63 du code du travail, (Nom et prénom du/des salarié.e.s) a/ont demandé à suivre **un stage de formation économique** pour les membres du comité social et économique Cette formation est organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé et se déroulera du (préciser les dates de début et de fin de stage) pendant _ jours.

Vous recevrez une facture à l'issue du stage conformément aux éléments indiqués ci-dessous Nous

Vous demandons de nous retourner ce courrier, valant devis, signé avec la mention « bon pour accord » par courrier postal à l'adresse suivante : UD CGT 86 21 bis rue Arsène Orillard 86000 POITIERS

- **FRAIS PEDAGOGIQUES** : ___ , ___ € x _ jours x ___ stagiaire(s) = ___ , ___ €
 - **FRAIS DE SEJOUR** :
 - O **REPAS MIDI 15,25 €** 15.25 € X ___ repas = ___ €
 - O **REPAS SOIR 15.25 €** 15.25 € X ___ repas = ___ €
 - O **HEBERGEMENT 60 €** par nuit 60€ x ___ nuits = ___ €
- TOTAL= ___ €
- ___ , ___ euros x _ jours x ___ stagiaire(s) = ___ , ___ €

- **FRAIS DE TRANSPORT** sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :
___ kms = ___ , ___ €

PRIX TOTAL : ___ , ___ €

Si vous avez besoin d'autres éléments vous pouvez me contacter par téléphone au : _____ Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour L'UD CGT 86
Sophia ROQUE FORTUNATO VAZ
Responsable de la formation syndicale

Ce courrier est à retourner complété, daté et signé à l'adresse ci-dessus.

Date : __ / __ / 201__

Nom et Prénom du secrétaire du CSE : _____ Signature :

Mention manuscrite « Bon pour accord » :

2-La formation CSE « santé, sécurité et conditions de travail »: SSCT

La formation santé, sécurité et des conditions de travail des élu-e-s du Comité Social et Economique est indispensable dès la prise de mandat afin qu'ils-elles soient plus efficaces pour promouvoir et défendre les droits et les intérêts des salarié-e-s dans l'entreprise.

La formation santé, sécurité et des conditions de travail des élu-e-s au Comité Social et Economique est réglementée de manière spécifique tant pour l'autorisation d'absence, pour la rémunération, que

Pour le financement des frais pédagogiques, des frais de séjour et des frais de transport.

En application de cette réglementation,

1. Un droit à la formation santé, sécurité et des conditions de travail est acté pour les élu-e-s au Comité Social et Economique (titulaires et suppléants) (Article L. 2315-18 modifié par la loi de ratification n°2018-217 du 29 mars 2018 - art. 6 (V)
2. La durée de ce droit des élu-e-s est de 5 jours minimum. Si une entreprise de moins de 300 salariés dispose d'une Commission SSCT, ce droit est de 3 jours minimum. L 215-40. Il nous faut donc gagner ces Commissions dans toutes les entreprises avec un droit à la formation de 5 jours minimum.
3. Il est renouvelable au-delà de l'exercice de ce mandat pendant 4 ans consécutifs ou non.
4. Le choix de l'organisme de formation est de la seule prérogative de l'élu-e.
5. Le financement de la formation est à la charge de l'employeur.euse : il faut entendre par frais de formation, les frais pédagogiques, et les frais de séjour (repas et hébergement si internat), les frais de déplacements.
6. Le salaire des membres du Comité Social et Economique lors de cette formation est à la charge de l'employeur. Ce droit n'est pas déduit du droit aux 12 jours de congé de formation économique sociale et syndicale.

COÛT DU STAGE :

Il y a un maximum légal à la facturation des frais pédagogiques (Article R 4614-34). La CGT pratique ce tarif maximal comme bon nombre d'organismes de formation. Ce montant maximal correspond à 36 x le smic brut horaire, soit pour l'année 2018 $36 \times 9.88\text{€} = 355.68\text{€}$ par jour et par stagiaire.

Les frais pédagogiques ne se limitent pas à l'organisation locale de la session de formation des

élu.e.s au CHSCT / CSSCT. La CGT mobilise non seulement des formateur.rice.s, des moyens administratifs pour la préparation et le déroulement des sessions de formations, mais aussi des moyens au moment de la conception des contenus et des outils pédagogiques.

Les frais de séjour sont facturés à hauteur de l'indemnité de mission fixée en application aux déplacements temporaires des fonctionnaires soit :

1. Pour un stage en externat : 15.25 € par jour représentant le coût d'un repas de midi.
2. Pour un stage en internat : 15.25€ pour le repas du midi, 15.25€ pour le repas du soir et 60€ d'hébergement par nuit.

Les frais de transport sont facturés à hauteur du tarif de seconde classe SNCF

De 1 à 16 km	0.27 € du kilomètre
De 17 à 32 km	0.23 € du kilomètre
De 33 à 64 km	0.21 € du kilomètre
De 65 à 109 km	0.18 € du kilomètre
De 110 à 149 km	0.17 € du kilomètre
De 150 à 199 km	0.17 € du kilomètre
De 200 à 300 km	0.15 € du kilomètre
De 301 à 499 km	0.14 € du kilomètre
De 500 à 799 km	0.12 € du kilomètre
De 800 à 9999 km	0.11 € du kilomètre

Une feuille Excel est disponible sur simple demande à l'UD pour gagner du temps dans ce calcul.

La distance est le trajet le plus direct entre le siège de l'entreprise ou de l'établissement jusqu'au lieu de dispense de la formation.

Les frais de séjour sont facturés sur les bases suivantes :

Pour un stage en externat : 15.25 € par jour représentant le coût d'un repas de midi.

Pour un stage en internat : 15.25€ pour le repas du midi, 15.25€ pour le repas du soir et 60€ d'hébergement par nuit.

Les stagiaires sont remboursé.e.s des frais de transport par l'UD qui récupèrera son dû auprès de l'entreprise via la confédération.

**Modèle de demande de congé de formation santé, sécurité et des conditions de travail
pour les élu-e-s au Comité Social et Economique à l'employeur**

Adressez l'original, à votre employeur, 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Envoyez une copie à l'organisateur de la Formation CSSCT (Union Départementale ou Fédération) qui transmettra une copie ainsi que la copie de votre attestation de présence dans le dossier d'émargement au Pôle de la formation syndicale CGT.

Nom, prénom

Adresse

Madame la Directrice/Monsieur le directeur

Société (nom)

(Adresse)

A....., le.....

Objet : demande de congé de formation santé, sécurité et des conditions de travail

Madame la Directrice/Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L2315-16, L 2315-17, L 2315-18, R 2315-12, R 2315-20 et R 2315-21 je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant qu'élu-e au Comité Social et Economique

Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu du __ / __ / 2018 au __ / __ / 2018

à _____ pendant 5 jours.

(Préciser les dates de début et de fin de stage et le lieu de la formation).

Cette demande d'absence vaut devis auprès de votre service comptable, vous recevrez une facture à l'issue du stage comme suit :

• **FRAIS PEDAGOGIQUES :** 355.68 € x 5 jours = **1778.40 €**

• **FRAIS DE SEJOUR :**

O REPAS MIDI 15,25 € 15.25 € X __ repas = ___ €

O REPAS SOIR 15.25 € 15.25 € X __ repas = ___ €

O HEBERGEMENT 60 € par nuit 60€ x __ nuits = ___ €

TOTAL= ___ €

• **FRAIS DE TRANSPORT** (s'ils ne sont pas pris en charge par l'entreprise) sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :

_____ euros x _____ kms = _____, ___ €

PRIX TOTAL : _____, ___ €

S'il y a un numéro de commande merci de le préciser ici : _____ et de nous indiquer le nom et les coordonnées de l'interlocuteur _____ et merci d'adresser le bon de commande à : UD CGT 86 21 bis, rue Arsène Orillard 86000 POITIERS

Merci de préciser le code SIRET de l'entreprise : _____

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice/Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Coordonnées des Unions locales de la CGT sur la Vienne



**Wafaa
FORT**

**Coordonnées
Poitiers**
Union Locale
21 Bis rue Arsène
Orillard
86000 Poitiers

Coordonnées Futur
Zone Artisanale de
Chalembert,
6 rue Blaise Pascal
86130 Jaunay Clan

ul-poitiers@cgt-
ud86.org
05.49.60.34.70
06.33.95.44.47



**Julien
Delhoume**

**Coordonnées
Châtelleraut**
Union Locale
11 rue Cognet
86100 Châtelleraut
ul-chatelleraut@cgt-
ud86.org
05.49.21.15.39

Coordonnées Loudun
Union Locale
4 Allée des Lilas, Cité
Grillemont-Appart 2
86200 Loudun
ul-loudun@cgt-ud86.org
05.49.98.27.68



**Sébastien
Roumet**

**Coordonnées
Montmorillon**
Union Locale du Sud
Vienne
36 Rue des Croix
86500 Montmorillon
ul-montmorillon@cgt-
ud86.org
05.49.83.31.27
06.31.72.42.25

Coordonnées Civray
Union Locale du Sud
Vienne
Hôtel de Ville
86400 Civray



Carole Delage

Coordonnées
Union Locale
1 Rue du Moulin Saint-Léger
BP 48 86300 Chauvigny
ul-chauvigny@cgt-ud86.org
05.49.46.46.92

NOTRE PRESSE SYNDICALE



EDITO

Info Conso INDECOSA CGT 86

UN PEU DE PUB !

Pour ceux que ça intéresse, une boîte qu'on a découvert qui propose des ordinateurs adaptés à la vie militante. Pour un budget compris entre 200 et 400 € vous pouvez avoir un ordinateur d'occasion mais récent, en très bon état mais de gamme professionnelle qui tourne comme une horloge. Ce type d'ordinateur vaut plus de 1 500 € neuf. On n'a pas d'actions chez eux mais nombre de militants en ont acheté à titre perso ou via leur syndicat. Ça permet simplement de ne mettre que 3 00€ dans un ordinateur qui est plus costaud que les gammes vendus pour les particuliers et donc de mieux utiliser nos deniers.



Exemple de configuration
pour 260€ frais de port inclus :

LENOVO X23 0
Écran de 12" 5, 8Go RAM
Un disque dur rapide de 128 Go
SSD pour faire tourner les logiciels
Un disque dur classique de 320
Go pour le stockage.
Batterie, Chargeur, Windows 10,
station, sacoche
Clavier souris USB neuf Logitech offert



INFO26200

3 chemin des Troènes

26200 MONTELIMAR

06.60.81.26.38

RCS Romans 822 098 364 SIRET: 82209836400018

NAF: 4741Z N° TVA INTRA FR70 822098365

<https://info26200.com/>

Remerciements

**La formation c'est avant tout
un travail d'équipe !!**

**Merci aux formateurs
présents et futurs !**

**Merci à tous les camarades de
l'UD qui œuvrent et s'investissent
et Merci à Jocelyne notre
secrétaire administrative !**



**Venez vous
informer!**



**Si vous ne pouvez pas venir,
consultez la formation en ligne**



Attention d'information sans obligation d'achat,
sans abonnement, sans engagement, sans contrepartie ?

www.cgt.fr